

Communiqué de candidature pour l'inscription en Licence en Informatique de Gestion « Business Computing »: E-Business

Formation à distance

2026-2027

L'Université Virtuelle de Tunis (UVT) et l'Université de la Manouba représentée par l'École Supérieure de l'Économie Numérique (ESEN), annoncent l'ouverture des candidatures pour l'inscription en première année (L1) de la Licence en Informatique de Gestion « Business Computing »: E-Business. L'enseignement, est essentiellement à distance, se déroule via la plateforme de l'UVT. Les étudiants sont accompagnés par des tuteurs pendant la formation et des activités pédagogiques sont prévues de façon hebdomadaire. Des séances de regroupement en ligne et/ou en présentiel sont aussi organisées.

Les examens se déroulent à l'ESEN.

Qui peut postuler ?

Les candidatures sont ouvertes aux titulaires :

- du baccalauréat tunisien ou d'un diplôme admis en équivalence ;
- d'un diplôme universitaire (Licence, Master ou équivalent) souhaitant suivre une deuxième formation et développer leurs compétences dans le domaine du commerce électronique, des systèmes d'information et de la transformation numérique.

La sélection des candidatures est effectuée sur étude du dossier, dans la limite des places disponibles.

Comment s'inscrire?

1^{ère} étape: Préinscription en ligne

- ✓ Les candidats doivent se préinscrire exclusivement via le système d'information de l'UVT **au plus tard 23 aout 2026 à minuit.**

Le lien de préinscription est le suivant :

<http://inscription.uvt.tn/candidature/?formation=-IEB-409>

Les pièces, en version numérique, nécessaires pour la préinscription en ligne, sont les suivantes :

- Copie de la carte d'identité nationale (ou du passeport pour les étrangers) ;
- Extrait de naissance en français ;
- Copie du diplôme de baccalauréat, des diplômes universitaires, du relevé des notes du baccalauréat et de tous autres relevés de notes d'études supérieures ;
- Copie de l'équivalence en cas de diplômes étrangers ou en provenance des établissements d'enseignement supérieur privé ;
- CV détaillant tout le cursus académique et professionnel.

NB: Toute fausse information déclarée sur la plateforme de préinscription ou toute pièce manquante pourrait entraîner le rejet de la candidature.

Pour toute information supplémentaire liée à la préinscription merci de nous contacter via
Le [helpdesk](#) de l'UVT.

2^{ème} étape: Dépôt de dossier

- ✓ ne fois la sélection est dressée, la liste des candidats présélectionnés sera affichée sur le site web de l'UVT.
- ✓ Seuls les candidats présélectionnés seront invités à finaliser l'inscription en déposant ou envoyant par voie postale l'ensemble des pièces justificatives déjà soumises en ligne, accompagnées :
 - d'une demande d'inscription au nom du président de l'UVT dûment signée ;
 - du règlement intérieur de l'UVT dûment signé ;
 - de l'imprimé de validation de la candidature en ligne dûment signé.
- ✓ Seule la date de réception du dossier au bureau d'ordre de l'ESEN fait foi ; la date d'envoi ne sera pas prise en considération.

Adresse postale :

**l'École Supérieure de l'Économie Numérique (ESEN)
Technopole de la Manouba – Manouba CP 2010**

Critères de sélection et formule de calcul du score (voir [Annexe 1](#))

Droits d'inscription:

✓ **643.000 DT / année universitaire (600 + 07% TVA + 1.000 DT droit de timbre).**

Les candidats retenus sont appelés à payer les droits d'inscription par e-dinar sur le site Web de l'UVT **au plus tard le 22 septembre 2026.**

Étudiants étrangers:

Si vous êtes un étudiant international en Tunisie et **que vous possédez un identifiant unique** délivré par la Direction Générale de la Coopération Internationale, veuillez suivre la même procédure d'inscription à l'UVT que les étudiants tunisiens. Veuillez noter que l'enseignement se déroule en ligne et à distance, mais votre présence aux examens est obligatoire.

Important :

Tout étudiant inscrit au titre de l'année universitaire 2026-2027 dans un autre établissement universitaire, ne peut pas s'inscrire à l'UVT.

De ce fait, l'UVT annulera toute inscription non réglementaire sans avertissement antérieur ni remboursement ultérieur des frais d'inscription.

Pour plus de détails, veuillez consulter la page web de la formation : <https://www.uvt.rnu.tn/e-business>

Annexe1: Critères de sélection et formule de calcul du score

Licence en Informatique de Gestion « Business Computing »: E-Business

- **Cas 1** : Candidat titulaire uniquement du baccalauréat

- Si le baccalauréat a été obtenu à la session principale :

$$\text{Score} = \text{Moyenne du baccalauréat}$$

- Si le baccalauréat a été obtenu à la session de contrôle :

$$\text{Score} = (\text{Moyenne de la session principale} + \text{Moyenne de la session de contrôle}) / 2$$

- **Cas 2** : Candidat ayant effectué des études supérieures

$$\text{Score} = 0,40 \times \text{Moyenne du baccalauréat} + 0,60 \times \text{Moyenne universitaire}$$

Où :

- La moyenne du baccalauréat est définie comme suit :
 - si le baccalauréat a été obtenu à la session principale, il s'agit de la moyenne du baccalauréat ;
 - si le baccalauréat a été obtenu à la session de contrôle, elle est calculée comme suit :
$$(\text{Moyenne de la session principale} + \text{Moyenne de la session de contrôle}) / 2$$
- La moyenne universitaire correspond à la moyenne générale obtenue au cours des deux premières années de la formation initiale.

NB : Si l'une des deux premières années universitaires a été validée après une session de contrôle, la moyenne retenue pour cette année est calculée comme suit :

$$(\text{Moyenne de la session principale} + \text{Moyenne de la session de contrôle}) / 2$$

Départage des candidats

- En cas d'égalité de score, les candidats sont classés selon l'ordre de priorité suivant :
- La meilleure moyenne universitaire ;
- La meilleure moyenne au baccalauréat ;
- L'adéquation du parcours académique avec la formation ;
- L'expérience professionnelle en rapport avec la spécialité.